



Beaucaire, le 23 août 2021

 <p>La Culturothèque</p>	<p>LA CULTUROTHEQUE Siège Social : 27 bd Joffre – 30300 BEUCAIRE Adresse courrier : 81 chemin de la Grande Ribe – 30300 BEUCAIRE</p>
--	---

NOTICE D'INFORMATION « SEJOUR ARDECHE »

SEJOUR de 5 jours de randonnées (du 29 septembre au 03 octobre- 4 nuitées)

A 07 – SAINT MARTIN DE VALAMAS

N° 0578720212

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2021/2022 avec assurance RC.

Nombre de participants: 9 au minimum avec 2 voitures, 25 au maximum avec 6 voitures.

Date: du mercredi 29 septembre au dimanche 03 octobre 2021.

Déplacements: voitures personnelles avec co-voiturage

PROGRAMME

Les participants, muni de leur pique nique pour le mercredi midi, doivent s'organiser pour un départ à 08h00 de Beaucaire, pour le lieu du séjour, le mercredi 29 septembre.

Les randonnées prévues, de l'ordre de 12 à 18/20 km, sauf celle du 1^{er} jour et dernier jour (8/10 km) permettront de découvrir le Haut Vivarais, le Mézenc et le cœur des Boutières.

Fin de séjour à l'issue de la rando du dernier jour le dimanche 03 octobre. Retour sur BEUCAIRE, en covoiturage, à l'issue de la randonnée s'achevant vers 14h00/15h00

HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré dans des chalets tout confort ou dans un gîte à ST MARTIN DE VALAMAS.

Les repas du soir en restaurant. Les PDJ et les pique-nique de midi ne sont pas compris dans le prix.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **169.00 €** par personne, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **70,00 € pour le séjour.**

Ce prix comprend :

- L'hébergement et les repas du soir au restaurant.
- L'accompagnement des randonnées par des Animateurs de l'Association.

Ne sont pas compris

- La fourniture des pique-niques du premier jour au dernier jour
- Les PDJ
- le repas du soir du dernier jour
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Le voyage, jusqu'à SAINT MARTIN DE VALAMAS et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives (*annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement*)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"



INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits.

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 23 août 2021 par inscription avec paiement de la totalité du séjour en ligne sur notre site.

L'inscription définitive sera matérialisée par le paiement du voyage.

Suivant le nombre d'inscrits au 10.09.2021, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise. En cas d'annulation, le remboursement du voyage sera effectué par l'Association.

L'inscription deviendra définitive après le paiement et l'Adhérent devra lui-même imprimer son bulletin d'inscription qui sera en ligne et il sera signé par la Présidente après vérification des paiements effectués.

ASSURANCES FACULTATIVES

L'adhérent a la possibilité de souscrire, en même temps que son inscription, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances à imprimer sur notre site.

PAIEMENTS

Paiement de la totalité du séjour. Date limite 10/09/2021.

Primes d'assurance (*facultatives*) lors de l'inscription.

Tous ces règlements doivent être faits en ligne, par carte bleue.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 550 kms comprenant aller-retour+ trajets sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement. (*Trajet A-R et trajets sur place*)

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 10/09/2021 restitution de la totalité du séjour (*hors assurances*).
- Annulation faite entre le 10/09/2021 et le 20/09/AAAA : restitution des sommes versées avec une retenue de 35 %.
- Annulation postérieure au 20/09/2021 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS

Toutes les informations nécessaires à ce séjour sont communiquées sur notre site. Les animateurs se tiennent à disposition pour toute information complémentaire.

Une feuille de route sera remise aux chauffeurs.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (***préciser ici l'adresse du site, ainsi que le chemin pour accéder aux documents***).

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.